

Le 10 juin 2011

Par courriel et messagerie

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
C.P. 001, Tour de la Bourse
800 Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Carolina Rinfret
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3928
Télééc. : (514) 289-3719
C. élec. : Rinfret.Carolina@hydro.qc.ca

OBJET: Demande d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec visant l'adoption des normes de fiabilité et l'approbation des registres identifiant les entités et les installations visées par les normes et le guide des sanctions
Votre dossier : R-3699-2009 phase 2
Notre dossier : R000386 CR

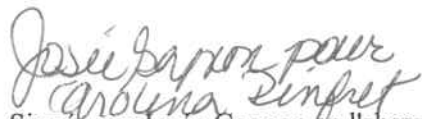
Chère consoeur,

Par la présente, Hydro-Québec, par sa direction Contrôle et Exploitation du réseau dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (« le coordonnateur de la fiabilité »), dépose auprès de la Régie les réponses à la demande de renseignements no 2 de la Régie sous la pièce HQCER-3, Document 2. Les présentes réponses ont fait l'objet de discussions avec les intervenantes ELL-EBM et RTA.

Tel qu'annoncé dans sa correspondance du 20 mai dernier, le coordonnateur de la fiabilité dépose également une révision des pièces HQCER-2, Documents 1 et 2.

Aussi, copie de la présente lettre et des pièces jointes est envoyée ce jour, par courriel seulement, aux intervenants.

Nous souhaitons le tout conforme, Veuillez agréer, Chère consoeur, mes salutations les plus distinguées.



Signée par Josée Gagnon en l'absence de
Carolina Rinfret

/jg
Pièces jointes